

DECISION DU PRESIDENT.CA 016-2021

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu les articles L123-1 à L123-9 du code de l'éducation ;
Vu le livre VII du code de l'éducation et notamment son article L719-7 ;
Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 24 septembre 2020 ;
Vu la délibération CA003-2020 du 17 février 2020 relative à l'élection du Président de l'Université d'Angers ;
Vu la délibération CA015-2020 du 12 mars 2020 portant délégation de compétences du Conseil d'administration au Président ;
Vu l'arrêté n° 2020-097 du 7 octobre 2020 portant délégation de signature en faveur de M. Olivier HUISMAN.

Objet de la décision Demandes d'adhésion de la Direction de la recherche, des innovations et des études doctorales

Conformément à sa délégation, le président de l'Université d'Angers décide :

- d'approuver l'adhésion à Atlanpole Biothérapies au titre de l'année 2021.

Le président rend compte, dans les meilleurs délais, au conseil d'administration des décisions prises en vertu de sa délégation.

*Par délégation et pour signature,
Le Directeur Général des Services
Olivier HUISMAN*

Signé le 8 février 2021

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Mise en ligne le : 8 février 2021

Délégations : adhésions inférieures ou égales à 10 000€

<i>Date de validation par le conseil de la composante ou du service commun :</i>		<i>Nom de la composante, du service commun ou de la direction :</i>		
<i>Date de validation par la DAF :</i>		<i>Nom de la structure : DRIED</i>		
Nom de l'association ou de la société savante	Montant	Centre financier	Observations	Date compte rendu CA
Adhésion Atlanpole Biothérapie	2 000	911 190	Adhésion 2021	

APPEL A COTISATION 2021 – Collège 2
« Tutelles d'universités, d'instituts de recherches nationaux et CHU »

STRUCTURE D'ADHESION

Nom de la structure : **UNIVERSITÉ D'ANGERS**

N° SIRET : **19490970100303**

Nom du représentant légal **Christian ROBLÉDO**

Contact clé (*nom, prénom, mail*) **Amandine DEJOUR** (amandine.dejour@univ-angers.fr)

Email de facturation : finances.recherche@univ-angers.fr

MONTANT DE L'ADHESION 2021

Structure	Montant de la cotisation
Tutelles (avec ses laboratoires)	2 000 ^(*)

^(*) montant validé en AG du 28/02/2019

MODALITES DE REGLEMENT :

Par virement bancaire en rappelant l'objet du paiement " Adhésion Atlanpole Biotherapies 2021 »
Banque : **BANQUE DE FRANCE** - IBAN : **FR62 3000 1005 89C4 4100 0000 010** - SWIFT/BI: **BDFEFRPPCCT**

X Cochez ici si vous souhaitez que votre facture soit déposée sur **CHORUS PRO**

Je souhaite recevoir une facture pour procéder au paiement

Je procède au règlement sans facture et souhaite recevoir une facture acquittée

Fait à Angers, le 4 février 2021

Cachet et signature

LABORATOIRES 2021

Laboratoire / structure Membre du pôle Atlanpole Biothérapies	Mail de contact
Mitovasc UMR-S 1083 UMR CNRS 6015 responsable : Daniel HENRION	daniel.henrion@univ-angers.fr
Micro et Nanomédecine biomimétiques MINT UMR_S 1066 UMR CNRS 6021 responsable : Patrick SAULNIER	patrick.saulnier@univ-angers.fr
Stress Oxydant et Pathologies Métaboliques SOPAM UMR_S 1063 Responsable : Ramarason Andriantsitohaina	ramarason.andriantsitohaina@univ-angers.fr
CRCINA - Centre de recherche en cancérologie et immunologie, équipe 12 Sénescence et échappement aux traitements UMR_S 1232 Responsable : Olivier COQUERET	olivier.coqueret@univ-angers.fr
CRCINA - Immunité Innée et Immunothérapie, équipe 7 UMR_S 1232 Responsable : Yves DELNESTE	yves.delneste@univ-angers.fr
CRCINA - ATOMyCA UMR_S 1232 Responsable : Estelle MARION	estelle.marion@univ-angers.fr
CRCINA – GLIAD Alternatives innovantes locales dans le traitement médical des glioblastomes, équipe 17 UMR_S 1232 Responsable : Emmanuel GARCION	emmanuel.garcion@univ-angers.fr
Groupe d'Etude du Remodelage Osseux et des Matériaux GEROM EA 4658 Responsable : Guillaume MABILLEAU	guillaume.mabilleau@univ-angers.fr
Groupe d'Etude des Interactions Hôte-Pathogène GEIHP EA 3142 Responsable : Jean-Philippe BOUCHARA	jean-philippe.bouchara@univ-angers.fr
Hémodynamique, interaction fibreuse et invasivité tumorales hépatiques HIFIH EA 3859 Responsable : Jérôme BOURSIER	jerome.boursier@univ-angers.fr
IRSET – Institut de recherche en santé, environnement et travail, équipe ESTER Epidémiologie en Santé au Travail et ergonomie UMR_S 1085 Responsable : Yves ROQUEQUELAURE	yves.roquelaure@univ-angers.fr
Substances d'Origine Naturelle et Analogues Structuraux SONAS EA 921 Responsable : Pascal RICHOMME	pascal.richomme@univ-angers.fr
Plateforme d'Ingénierie et Analyses Moléculaires PIAM Responsable : Pascal RICHOMME	pascal.richomme@univ-angers.fr
Service Commun d'Imagerie et d'Analyses Microscopiques SCIAM Responsable : En cours	
Service commun d'animalerie hospitalo-universitaire Responsable : Pierre ASFAR	PiAsfar@chu-angers.fr
Interactions Cellulaires et Applications Thérapeutiques ICAT FED 4208 Responsable : Yves DELNESTE	yves.deneste@univ-angers.fr
Biomatériaux et régénération ostéo-articulaire FED 4199 Responsable : En cours	

N.B : Merci de lister les laboratoires qui ont été identifiés en santé

Date, cachet et signature